



Bulletin de la campagne

JE TIENS À MA COMMUNAUTÉ JE SOUTIENS LE COMMUNAUTAIRE

RASSEMBLEMENT FESTIF JE SOUTIENS LE COMMUNAUTAIRE

Le 24 octobre, la Table et la CTROC invitent tous les secteurs de l'action communautaire autonome à participer à un rassemblement et à s'unir pour être mieux reconnus et financés !

Le rassemblement aura lieu dans la ville de Québec; il débutera à 11h30 à la Place George-V (rue Grande-Allée Est, face au manège militaire). S'en suivra une courte marche (environ 30 minutes) qui se terminera face à l'Assemblée Nationale. Actuellement, des transports s'organisent dans les régions. Pour en savoir plus, consulter la [section Actions du site de la campagne](#) (informations sur le lieu de stationnement des autobus à venir).

Au cours des derniers mois, le comité d'organisation, formé de membres de la Table et de la CTROC, s'est rencontré à plusieurs reprises pour assurer le succès de l'évènement. Il est en charge de la logistique du rassemblement. Il a aussi travaillé sur l'action des bandelettes (voir l'article à la page 2) et sur le matériel de mobilisation. Pour télécharger le matériel de mobilisation (affiche et tract), rendez-vous à la [section Actions du site internet de la campagne](#). Un [événement Facebook](#) a aussi été créé !

Ce rassemblement est fort important, d'autant plus qu'il fait suite à une série de rencontres avec le MSSS pour présenter les revendications de la campagne (pour plus de détails voir les articles en pages 3 et 4).

Soyons-y toutes et tous !



La campagne est une initiative conjointe de la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires et de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles. Ces deux organisations nationales représentent plus de 3000 groupes abordant différentes problématiques liées à la santé et aux services sociaux dans toutes les régions du Québec.

jesoutienslecommunautaire.org / facebook.com/jesoutienslecommunautaire
financementocasss@gmail.com / 514-844-1309



Une invitation à tout le mouvement communautaire autonome

Nos revendications s'adressent au MSSS, mais nous sommes conscients que ce n'est pas le seul ministère interpellé par des revendications des organismes d'action communautaire autonome. Tous et toutes veulent faire entendre leur message au gouvernement, particulièrement durant la période de préparation du budget du Québec.

Nous croyons qu'en nous appuyant les uns les autres, nous représenterons une force plus grande qu'en menant nos luttes isolément. Pour faire ressentir la force et la solidarité du mouvement de l'action communautaire autonome (ACA), nous invitons nos alliés à porter leurs couleurs et leurs revendications en participant au grand rassemblement.

Cette action est réalisée dans le cadre de la semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome. Nous y voyons une belle occasion de lier les enjeux de financement et de reconnaissance à ceux du développement et de la promotion des pratiques d'ACA, en étant solidaires des revendications de toutes les composantes du mouvement de l'ACA et en mettant en valeur les campagnes en cours.

La vague de fond que le cumul et la diversité de nos actions pourrait soulever est très prometteuse en termes de gains collectifs; les luttes de chaque secteur sont reliées et les réussites des uns sont des leviers pour les victoires des autres.

Les bandelettes : À utiliser dès maintenant et à apporter le 24 !

Nous invitons tous les organismes à préparer des bandelettes où ils illustreront ce que leur permettrait un meilleur financement à la mission. Un mode d'emploi pour cette action ainsi que des modèles de bandelettes ont été produits; pour télécharger le matériel, voir la [section Actions du site de la campagne](#).

Dans un premier temps, des activités locales ou régionales peuvent être organisées pour préparer les bandelettes et les accrocher à un arbre; vous pouvez ensuite prendre en photo l'arbre décoré et (bien sûr) les participants et transmettre le tout au courriel financementocass@gmail.com.

Conservez vos bandelettes pour les apporter le 24 octobre ! Nous les utiliserons alors comme feuilles pour nos « arbres de la solidarité » !



Des nouvelles des travaux avec le MSSS

Depuis le 1^{er} mars, le comité de coordination a défendu les revendications de la campagne (programme national dédié à la mission globale et 225 millions de dollars de plus par année) lors des cinq rencontres du Groupe de travail sur le financement des organismes communautaires. Tout au long des rencontres, le MSSS a fait part de ses commentaires et critiques face à nos revendications mais il a aussi souvent partagé les constats face aux problèmes soulevés, par exemple, qu'il faut réduire les disparités dans le financement d'organismes comparables.

Prépondérance et indexation... des gains importants!

Lors de la rencontre du 26 juin, Sylvain Gagnon, sous-ministre associé, s'est engagé à formaliser, par écrit, que le soutien financier à la mission globale représenterait une « prépondérance significative » face aux trois modes de financement du PSOC, et l'assurance que les organismes communautaires de toutes les régions recevraient l'indexation annuelle de leurs subventions (le formulaire systématiserait l'ajout de l'indexation au montant accordé l'année précédente).

Soulignons que les demandes formulées par le comité de coordination au Groupe de travail ont déjà commencé à porter fruit, puisque le MSSS est finalement intervenu pour que les organismes de la Montérégie et du Nord-du-Québec reçoivent cette année la pleine indexation de la part de ces agences.

... mais il reste de gros dossiers à mener sur les seuils planchers nationaux

À cette même rencontre le comité de coordination a présenté des seuils planchers nationaux comme un instrument important pour atteindre l'équité pour chaque type d'organismes (aide-entraide, sensibilisation, milieu de vie, hébergement et regroupements). Ce mécanisme constitue la participation significative du MSSS aux frais généraux (infrastructure de base) et aux frais

liés à la réalisation de la mission globale des organismes communautaires autonomes, cela, en cohérence avec la Politique gouvernementale, le Cadre de référence en matière d'action communautaire et la brochure PSOC.

Nos calculs se basent sur des données statistiques incontestables, afin d'établir des dépenses « types » moyennes et non pour imposer des règles à suivre par chaque organisme. Puisqu'il s'agit en général du plus important poste budgétaire, les frais salariaux sont au cœur des balises utilisées, par exemple: une équipe de travail suffisante pour assurer la continuité de l'organisme (nombre variable selon la typologie), une moyenne de rémunération assurant des conditions de travail comparables au salaire horaire moyen du Québec (22,18\$ / heure pour 2012 selon l'Institut de la statistique du Québec).

Le MSSS n'a pas contredit nos bases de calculs. Il semble convenir du principe des seuils planchers et vouloir convaincre les agences à leur tour. Cependant, tout reste à faire au niveau des montants eux-mêmes.

Deux rencontres plus tard, le MSSS n'a toujours pas fait de contre-propositions et nous ne savons pas s'il ouvrira la négociation avec des chiffres lors de la dernière rencontre prévue, le 25 septembre. Il est donc probable qu'une 7^e rencontre soit nécessaire pour présenter des propositions concrètes à madame Véronique Hivon. Rappelons que les recommandations qui résulteront des travaux seront présentées à la ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse. Les décisions quant à ces recommandations et leur l'application relèveront, soit du MSSS, dans le respect du pouvoir des agences, soit du ministre des Finances et même de la première ministre. D'ailleurs, le comité de coordination surveille de près le calendrier de travail pour s'assurer que les décisions affectant le budget 2014-2015 soient prises à temps.



Des réponses politiques qui vont colorer notre 24 octobre

À la fin des travaux, si les recommandations adressées au MSSS et au ministère des Finances sont substantielles, il restera encore des confirmations à obtenir – par exemple, c'est au dépôt du budget (généralement fin mars) que nous verrons si les promesses de rehaussement se concrétisent – et le tout dépendra encore de l'adoption du budget.

Le 24 octobre nous devrions alors ajouter une bonne dose de prudence et de patience à nos réjouissances. Selon le niveau d'avancement des démarches de la ministre déléguée, à l'intérieur du MSSS et auprès du ministère des Finances, il faudrait, par exemple, convaincre les agences du bien-fondé de l'application des seuils planchers nationaux ou encore convaincre le ministère des Finances, et la première ministre d'accorder les montants négociés.

Par contre, si les recommandations sont insatisfaisantes, en tout ou en partie, cela signifierait que nous devons faire progresser nos revendications autrement que par l'entremise du Groupe de travail. Il faudrait alors se relever les manches pour relancer la campagne sur de nouvelles voies et le 24 octobre devrait nous donner l'énergie et la motivation nécessaire.

En complément, le comité de coordination a planifié une série de rencontres politiques afin de préparer les suites des travaux, et ce, dans le contexte préélectoral des prochains mois. Une rencontre a eu lieu le 26 juin avec madame Monique Richard, directrice du cabinet de la ministre Hivon. Nous avons souligné que les organismes engagés dans la campagne ne pouvaient être laissés sans nouvelles entre la fin du Groupe de travail et le dépôt du budget, mais madame Richard n'a pu nous dire ce qu'il serait possible d'obtenir, en terme d'annonces, d'ici au budget. Notre demande de rencontrer la ministre pour planifier la suite, peu de temps après la conclusion du Groupe de travail a été bien reçue. La prochaine rencontre politique aura lieu le 11 septembre avec la responsable du dossier des services sociaux du parti libéral, madame Stéphanie Vallée, et d'autres rencontres sont prévues avec les autres partis.

Rappel concernant le fonds de mobilisation national

La campagne a besoin d'être soutenue financièrement. De manière générale, le Fonds national de mobilisation sert à couvrir les frais liés aux actions nationales de la campagne – coordination et logistique des actions, interventions politiques, négociations, production de matériel, communications médiatiques, etc. Cette description vaut autant pour l'usage qui a été fait des fonds amassés en 2012-2013, qu'à l'utilisation qui en sera fait pour la prochaine année. L'organisation de l'action nationale du 24 octobre représentera une partie importante des frais à couvrir pour la prochaine année.

Les groupes et les personnes sont invités à contribuer à la mesure de leurs moyens. Les chèques doivent être faits à l'ordre de : CTROC – en indiquant au bas « Campagne nationale CTROC-Table » et postés à : 39, rue St-Jacques, bureau 206, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc, J3B 2J6.

Certaines régions ont aussi constitué des fonds régionaux. Le fonds national et les fonds régionaux se complètent; merci de les soutenir selon vos moyens.